



Assemblée générale

Distr. générale
21 mai 2002

Vingt-septième session extraordinaire
Point 3 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sans renvoi à une grande commission (A/S-27/18)]

S-27/1. Pouvoirs des représentants à la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹ et la recommandation qui y figure,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

1^{ère} séance plénière
10 mai 2002

¹ A/S-27/18.